



A.D.S.P.F

132 Avenue Franklin Roosevelt – le Carnot - 69500 BRON

☎ 04 72 33 09 85

secretariat-adspf@orange.fr

Site Web : www.adspf.fr

MAJ 10/2021

MODULE D'APPROFONDISSEMENT au module de base **L'INTERVENTION A DOMICILE, LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES**

1

De plus en plus les soignants et travailleurs sociaux sont amenés à intervenir au domicile du patient ou de l'utilisateur et se trouvent confrontés à la présence de l'entourage et la place du familial dans la prise en charge (infirmier, éducateur, psychologue).

Ainsi se multiplient les services d'hospitalisation à domicile, dans les soins palliatifs ou dans les prises en charge de problématiques périnatales. Nous connaissons la particularité des visites à domiciles en psychiatrie ou l'intervention de prévention des équipes sociales, AEMO, PJJ, insertion, équipes mobiles...

Il s'agit d'immersions dans l'environnement familial où l'intervenant au domicile est confronté aux interrogations et demandes de la famille, ce qui engendre souvent la confusion des espaces. Plus globalement, le cadre de l'intervention est à la fois très riche, proche de la personne, on y retrouve sa problématique, mais également peu sécurisant, l'intervenant n'est pas en étayage avec son cadre institutionnel et équipe. Il s'agit de proposer des pistes de réflexion qui tiennent compte à la fois de la problématique individuelle de chaque personne prise en charge par le service et en même temps de l'impact de l'environnement sur le travail à effectuer. Il s'agit de mettre cet espace « domicile » qui se déploie dans ces rencontres au service de la compréhension de la situation à soutenir, à soigner ou à accompagner.

PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse à tous les professionnels du champ médico-social ayant suivi et validé le module de base de cette formation.

OBJECTIFS

Association Loi 1901 C.C.P. n° 246 95 R Lyon
Déclaration enregistrée sous le n° 82 69 031 37 69 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Siret n° 380 854 364 00037 - Code APE 9499Z

- Comprendre les réactions des familles confrontées à la souffrance et à l'intervention d'un tiers à domicile (problématique d'ingérence, vécu d' « intrusivité »)
- associer de manière optimale les familles qui le peuvent au projet de vie, d'éducation ou de soins de leur parent. préparer les retours à domicile ou les hospitalisations, plus globalement l'adhésion au soin
- modérer les impacts des angoisses familiales sur la prise en charge et la « commande » ou mission institutionnelle.

Objectifs opérationnels – pratiques ciblées

- 1. comprendre les familles confrontées à l'intervention d'un tiers à domicile*
- 2. optimiser l'association des familles*
- 3. comprendre les impacts angoisses familiales*

CONTENU

Le modèle clinique et théorique de l'approche groupale des familles.

La construction familiale et les modes de transmission psychique, la notion de répétition à travers les générations, notamment les modalités de transmission des traumatismes (répétitions des conflits dans la rencontre famille/institution). Problématique de l'individuation et de l'autonomisation en rapport avec les liens d'appartenance familiale et les mécanismes de défenses familiaux.

L'habitat familial, comment penser le rapport au logis et au transgénérationnel (deuil enkystés, secrets de famille, rapport au pays d'origine dans les situations d'immigration).

La question de l'hospitalisation ou du placement et/ou obligation de soin.

A propos de l'institution ; quelques points de repères :

Repérage du fonctionnement familial et ses impacts sur/dans l'institution (culpabilité, abandon, réparation, déception).

Comprendre ce que communiquent les familles à travers ce qui se présente sous forme d'attaques des prises en charge, à travers l'agressivité, les conflits, l'envahissement ou le désintérêt (y compris sur le plan institutionnel).

Travailler à plusieurs et avec des fonctions différentes autour d'une personne et de sa famille dans une suffisante cohérence (binômes, équipes).

Les rencontres formelles ou informelles ; le secret ou le devoir de réserve dans le lien avec les familles.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports cliniques, théoriques et méthodologiques.
- Echanges autour des situations concrètes apportées par les stagiaires ou le formateur.
- Elaborations effectuées au plus près de la pratique en tenant compte des spécificités de l'institution.
- Jeux de rôle.
- Bibliographie sélective distribuée aux participants.

METHODES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire et le formateur à chaque journée de formation.

Un bilan de la formation est effectué en groupe à l'issue de la formation. Le stagiaire a la possibilité de solliciter le formateur pour un entretien à la fin de chaque session ainsi qu'entre chaque session.

Le processus de formation et son évaluation par le formateur comme par le professionnel se fait au fur et à mesure des sessions dans la progression de l'appropriation, par les professionnels des théories, des méthodes et des difficultés spécifiques du travail avec les familles, ce qui leur permet d'en affiner l'analyse notamment par rapport à eux-mêmes dans les situations cliniques.

Sanction : validation du séminaire.

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées au stagiaire.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

La formation est organisée en deux sessions de 12 heures
SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS & sous réserve d'un nombre suffisant
d'inscriptions (groupe de 8 à 15 stagiaires).

2 sessions de 12 heures soit 24 heures de formation.

Dates : non fixées à ce jour

Horaires : 9h-12h et 13h-16h.

Lieu : siège social de l'ADSPF 132 Avenue Franklin Roosevelt 69500 BRON ou
autres lieux en région lyonnaise si demande spécifique PMR.

COUT

672 euros (**tarif 2021**) pour 24 heures de formation (le tarif appliqué est celui en
vigueur et communiqué le jour de l'inscription).

INTERVENANTS

Psychologue clinicien ayant une expérience en institution médicoéducative et de
soin, thérapeute familial psychanalytique et formateur agréé par l'ADSPF.

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles toute l'année, au plus tard 15 jours avant le début de
la formation et dans la limite des places disponibles, en vous renseignant auprès du
secrétariat.

CADRE RESPONSABLE DE CETTE FORMATION – REFERENT PEDAGOGIQUE

Gaël ISAMBERT 06 89 52 50 43.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, s'adresser au secrétariat secretariat-adsfp@orange.fr